

Yvon CORFEC

Maître ès Sciences Economiques

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

4, Bd Dr Charles Poulain
14150 - OUISTREHAM

RIVAGES DE FRANCE

Villa Carolus
Route de Cabourg
14810 – MERVILLE FRANCEVILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

— Exercice clos le 31 Décembre 2006

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Ouistreham, le 20 juin 2007

Le Commissaire aux Comptes

Yvon CORFEC

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Y' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Yvon CORFEC

Maître ès Sciences Economiques
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

4, Bd Dr Charles Poulain
14150 - OUISTREHAM

RIVAGES DE FRANCE

Villa Carolus
Route de Cabourg
14810 – MERVILLE FRANCEVILLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2006

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association RIVAGES DE FRANCE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe concernant les faits caractéristiques de l'exercice. Il est à noter que ce détournement de fonds n'affectera ni la situation nette ni le résultat de l'Association si les sommes détournées sont remboursées.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ouistreham, le 20 juin 2007

Le Commissaire aux Comptes

Yvon CORFEC

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Y' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

BILAN ACTIF

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	2 141,41	2 141,41		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	36 610,92	31 628,84	4 982,08	7 224,74
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	30,00		30,00	30,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	38 782,33	33 770,25	5 012,08	7 254,74
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	275 744,82		275 744,82	122 155,26
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
	20 635,59		20 635,59	59 573,93
Disponibilités				
	20 635,59		20 635,59	59 573,93
Charges constatées d'avance (3)	7 720,91		7 720,91	977,25
	304 101,32		304 101,32	182 706,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	342 883,65	33 770,25	309 113,40	189 961,18
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2006	31/12/2005
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	76 426,67	25 838,74
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	34 426,81	50 587,93
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	110 853,48	76 426,67
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	70 452,08	23 088,08
Emprunts et dettes financières (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 918,42	9 507,40
Dettes fiscales et sociales	70 889,42	37 101,79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		43 837,24
	198 259,92	113 534,51
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	309 113,40	189 961,18
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	198 259,92	113 534,51
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

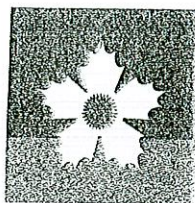
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2006			31/12/2005
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	75 426,00	37 975,00	113 401,00	68 771,07
Chiffre d'affaires net	75 426,00	37 975,00	113 401,00	68 771,07
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			120 000,00	187 000,00
Reprises sur provisions et transfert de charges			87 833,38	60 264,20
Autres produits			67 045,56	71 950,33
			388 279,94	387 985,60
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			141 138,17	96 748,43
Impôts, taxes et versements assimilés			6 934,00	9 026,35
Salaires et traitements			137 852,53	155 780,00
Charges sociales			57 925,72	61 816,45
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 926,59	3 973,67
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			0,10	
			346 777,11	327 344,90
RESULTAT D'EXPLOITATION			41 502,83	60 640,70
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)				39,29
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
				39,29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 820,87	5 307,63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			1 820,87	5 307,63
RESULTAT FINANCIER			- 1 820,87	- 5 268,34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			39 681,96	55 372,36

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	31/12/2006	31/12/2005
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 080,92	536,66
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	10 080,92	536,66
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	15 336,07	5 321,09
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	15 336,07	5 321,09
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 5 255,15	- 4 784,43
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Total des produits	398 360,86	388 561,55
Total des charges	363 934,05	337 973,62
BENEFICE OU PERTE	34 426,81	50 587,93
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



RIVAGES
DE FRANCE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

- Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 304 101,32 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 34 426,81 €
- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- Ces comptes annuels ont été établis le 20 mai 2007.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Un détournement de fonds d'un montant de 157 353,82 euros, commis par l'ancienne secrétaire-comptable, a été mis à jour durant cet exercice. L'ensemble des mesures conservatoires ont été prises par Rivages de France. Cette employée, qui a reconnu les faits, vend actuellement son bien immobilier sur lequel Rivages de France bénéficie d'une hypothèque. L'association ne devrait pas pâtir de cette malversation qui révèle, sous réserve d'un remboursement des sommes en 2007, sa bonne santé financière.

Immobilisations corporelles

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N°2002-10 et 2004-06 du comité de la réglementation comptable relatifs aux actifs.

L'entreprise a opté pour le traitement prospectif. Cette option n'a entraîné aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture, ni sur les comptes de l'exercice.

En ce sens aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée et aucune modification des plans d'amortissements n'a été effectuée.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 3 à 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.